

A Madame l'Abbesse
de Baignols.
le 20 Mars
1648.

Copie

Madame;

J'estime tant l'honneur qu'il vous a plu me faire, de me
juger digne de celui de vos commandemens, que volontiers j'
postposeroij toutes choses au deuoir d'y obir. et n'ay pas manqué
en suite, Madame, à fouiller tout l'interieur de l'affaire qui
vous auer eu agreable de me mettre en main. Mais en fin
l'ayant trouuee disposee en sorte, qu'aucune circonstance ne m'en
pouuoit promettre une ombre de bon succés, il m'est bien force,
Madame, de recourir et de me conformer à la prudence de
Mademoiselle d'Ormal, qui m'a replique si sagement, sur ce
que ie luy en auoy communiqué, qu'il ne se peut plus rien
dire apres elle sur ce sujet. Je vous supplie tres-humblement
Madame, d'aggreer l'assignation que j'vous donne sur ce
qu'elle j'ordra la priere de vous en mander en beaucoup
meilleurs termes que j'ne suis capable de produire; et
que si d'autres occurrences cy apres vous donnent sujet
de penser à moy et au peu que j'vaulx en ceste Cour, ce
puisse toujours estre dans la persuasion de ceste verité,
que tant pour l'honneur et le credit que j' desire à la
digne main qui m'a adresse vostre paquet, que
principalement pour les beaux témoignages qu'elle s'est
trouuee obligee de rendre à vos hautes vertus, j'ne me repute
à une felicité particuliere d'auoir moyen de vous faire
cognoistre par mes tres-humbles seruices à quel point je
desire celle d'estre creu

Madame

Vostre tres-humble et tres-
obissant seruiteur